DEUX SOUS LE NUMÉRO — LES TROIS-RIVIERES, VENDREDI, 16 JUILLET 1909 — 1ère Année No. 12

LIBRAIRIE LAVAL
J. Adolphe Pelletier,
3 rue Hart. Téléphone 302
Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. Vanasse. Geo. Lefrançois.
Vanasse & Lefrançois
Imprimeurs-Papetiers.
29 Rue Du Platon. Téléphone 373.
LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire. — EDITION BI-HEBDOMADAIRE — Bureau : 3 Rue Hart

" LE BIEN PUBLIC "

Les Trois-Rivières, 16 juillet 1909

UNE APPRECIATION

L'appréciation que nous devons faire de l'élection de lundi serait assez sommaire si tout s'était passé normalement. La ré-élection de trois échevins donne à supposer que la ville est satisfaite de l'administration de ces messieurs, et de l'administration en général; autrement,elle aurait protesté en nommant des hommes nouveaux En d'autres termes, la ville des Trois-Rivières ne rêve pas de meilleure administration, elle a le conseil selon son cœur.

Mais cette élection a ses à-côtés qui ne sont pas sans intérêt. Certains abus tolérés, et même ouvertement favorisés par le conseil, émurent la partie saine de notre population. Et dès le début de la campagne, trois candidats mirent en tête de leur programme la suppression énergique de tels abus et l'application stricte du règlement des licences. Un quatrième candidat, choisi la veille de la nomination, prit la même attitude. On les a appelé, à tort ou à raison, les candidats de la tempérance. C'était un bien gros titre, car après tout, ces messieurs ne demandaient pas la suppression des liqueurs, comme la chose se fait en maints endroits, mais simplement la régularisation du débit, aux termes de la loi. Chose certaine, c'est que notre Association de Tempérance leur promit un ferme soutien.

Les quatre autres candidats ne soufflèrent mot sur cette question, si ce n'est qu'à la dernière heure, vendredi passé, M. Grant déclarait prendre la même attitude, et M. Bergeron, tout en protestant ne vouloir rien révolutionner, promettait une scrupuleuse observance des lois et de nos règlements déjà existants.

La position si franche et si logique qu'avaient prise dès le commencent MM. Beaulac, Dufresne, Verrette et Bournival déchaina la colère de tous les intéressés à ce que l'état de chose actuel demeure indéfiniment. Aussi, le jour de la votation, en avons-nous vu de ces dignes chevaliers de la bouteille, les jambes torses et le nez rougi d'indignation, aller mettre avec empressement leur croix contre ces gâte-plaisirs. Et le soir de ce grand jour, une de nos illustres trognes nous disait : "hein, si ça n'avait pas été de ce sacré Verrette, on les battait-y les candidats de la tempérance" ?

Battre les candidats de la tempérance, était évidemment le mot d'ordre d'un bon nombre. Mais nous ne croyons pas que ceci explique le vote de lundi. Nous ne croyons pas non plus qu'un vote strictement donné sur une vraie question de tempérance assurerait fatalement la victoire à une majorité d'ivrognes. Il y a autre chose à considérer dans le vote de lundi.

Et cette autre chose, c'est l'esprit de parti que des gens sans vergogne sont encore venus mêler là-dedans. Nous sommes encore à nous demander ce que la politique de Québec ou d'Ottawa a à faire dans nos choses municipales.

Un de nos candidats, un franc libéral,qui s'est toujours dépensé généreusement pour son parti, mais en temps et lieu, demandait l'appui de ses amis en faveur de la tempérance. Et comme un aigrefin, parasite né du pouvoir, lui disait : mais on ne peut pas vous soutenir, la tempérance, c'est tous des conservateurs..... Et notre ami lui collait cette fière réponse : Si vous croyez que parce qu'on est rouge, nous sommes tous des soulauds, vous vous trompez. Et c'est très vrai. Mais n'empêche que la partisannerie politique a eu encore une fois son effet délétère ; elle est venue partager les bonnes volontés. Il n'y a que M. Verrette qui a vu la victoire, malgré tout, lui rester fidèle une fois de plus. Nous l'en félicitons sincèrement.

Nous félicitons aussi MM. Beaulac, Dufresne et Bournival de leur attitude courageuse. Ils ont conduit vaillamment la lutte et ont fait une campagne de gentilshommes.

Nous trouvons, étalée dans les colonnes du journal "Le Soleil" la cause de leur défaite. Elle est aussi surprenante qu'inattendue. Nous n'aurions jamais cru qu'en certains quartiers on tente à ce point d'abêtir notre population, et de telle manière qu'on ne puisse plus, chez-nous, diriger nos propres affaires municipales sans que la politique de Québec s'en mêle. Elle n'aurait pourtant pas de temps de reste si elle ne s'occupait que de sa propre besogne.

Juger nos conseillers sur les actes du gouvernement, est aussi dépourvu de bon sens que d'élire M. Tessier ou M. Bureau, non d'après leurs mérites politiques, mais sur la question de savoir s'il est bon d'envoyer notre pompe au secours des gens de Sainte Anne.

Le Secret dévoilé

"Le Soleil" de Québec, publie le résultat de nos élections municipales. Il le fait avec emphase alléguant un succès dont il attribue le mérite à M. Tessier ; il publie son portrait. Nous reproduisons le texte *in extenso*, moins le portrait naturellement. Nos lecteurs comprendront qu'avec nos modestes presses, nous devons leur refuser certaines jouissances.

" UNE VICTOIRE "

POUR NOS AMIS LIBERAUX DANS LA LUTTE MUNICIPALE A TROIS-RIVIÈRES

Le prestige de M. Tessier, député

Trois-Rivières, 13.—L'élection de trois membres de notre conseil de Ville, a eu lieu hier et a donné le résultat suivant :

Quartier St-Philippe, M. Frs. Gélinas, élu par 32 voix de majorité, contre M. U. Dufresne ;

Quartier St-Louis, M. A. Bergeron élu par 16 voix de majorité, contre M. O. Beaulac.

Quartier Notre Dame, M. Z. Duplessis, élu par 32 voix de majorité contre M. Thos. Bournival.

Ste-Ursules M. A. Verret, 8 voix de majorité contre M. W. Grant.

Contrairement à l'habitude dans les choses municipales, la politique a eu son mot dans la luttre qui vient de se terminer.

MM- U. Dufresne, O. Beaulac, T. Bournival et A. Verret étaient des créatures de "l'Action Sociale" ; c'est-à-dire qu'ils s'étaient présentés avec le programme de cette feuille, avec l'appui de tous ses pieux agents.

Malheureusement, les agents et les candidats de "L'Action Sociale" sont tombé dans l'exagération ordinaire à toutes les personnes qui ont quelque rapport avec ce journal et leurs menées qui, au début n'étaient qu'anti-alcooliques, ont bientôt déteint en menées anti-libérales.

Il eût été impossible d'être aveugle même pour qui eut voulut l'être car dans leur campagne anti-alcoolique, les pieux candidats de "L'Action Sociale" trouvant à imiter en tout les pieux rédacteurs du pieux journal, avaient trouvé moyen de blâmer la résolution adoptée à la dernière session de la Législature, permettant à la ville de Trois-Rivières de faire un emprunt spécial pour réparer les désastres causés par la conflagration du 22 juin 1908.

M. Tessier, notre représentant à la Législature, s'était fait un devoir de ne pas intervenir dans nos luttes municipales, mais dès que les actes de la législature eurent été mis en cause, il a considéré qu'il appartenait à sa dignité d'intervenir et il s'est immédiatement lancé dans la lutte. Résultat : sur quatre candidats, trois libéraux sont élus : un seul conservateur-nationaliste-réactionnaire est élu."

Nous ne voyons pas ce que *L'Action Sociale* a eu à faire dans tout cela. Il est vrai que c'est la manie du *Soleil* de voir *L'Action Sociale* un peu partout.

Nous ne serions pas surpris de voir M. Tessier désavouer tout cet article du *Soleil*, car l'attitude qu'on prête à M. Tessier surprend tout le monde.

C'est le 11 juin que le Bien Public a émis l'opinion que certaine clause du Bill pour les incendiés pouvait donner ouverture à des *scheeme*, et ce n'est que le 22 juin que M. Beaulac a accepté la candidature dans St-Louis. M. Tessier, disait-on, avait promis de rester neutre.

A en croire le *Soleil*, M. Tessier se serait choqué. Il se serait donc choqué le 11 juin, déchoqué le 22, et rechoqué après. Quand ça ?

Victoire libérale dit le *Soieil*. Nous voulons bien le croire, mais en y regardant de près, c'est encore drôle. Passe pour St-Philippe, mais dans St-Louis, il y avait deux libéraux en présence, et dans N.-Dame deux conservateurs. Les candidats anti-alcooliques ont été défaits, et le *Soletl* crie à une victoire libérale. Il n'y a pourtant pas de quoi se vanter.

Pour ce qui est de Ste-Ursule. il y a, comme disait notre ivrogne : ce sacré Verrette. C'est une victoire de la tempérance, si l'on veut, mais pour une victoire libérale . . . évidemment non.

Et pour tout dire, ces compliments des gens d'Québec, font toujours plus de mal que de bien.

M. BEAULAC

Nous croyons bien que M. Beaulac ne se désespèrera pas trop d'un premier insuccès. Il est dû à des causes multiples, et que lui-même était loin de prévoir.

Le programme qu'il énonçait nous faisait espérer que l'électorat lui serait unanimement favorable. Et le fait est, que s'il n'eut été question que de l'intérêt de la ville, M. Beaulac eut été élu. Mais nous espérons que ce n'est que partie remise, car avec sa connaissance des affaires, sa franchise et son franc parler M. Beaulac aurait, au Conseil, fait de bonne besogne.

M. Bergeron, le nouvel échevin de St Louis, pour peu qu'il réalise le programme qu'il se traçait, un peu tard il est vrai, rendra de réels services au Conseil. Nous ne voyons rien qui lui manque, pour assurer comme il dit, le progrès matériel et moral de la cité des Trois-Rivières.

Resultat du Scrutin

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Quartier Notre-Dame, M. C. Z. Duplessis, 32 ; quartier Ste-Ursule, M. F. A. Verrette, 8 ; quartier St-Louis, M. Art. Jos. Bergeron, 16.

Mais le rapport du quartier St-Philippe donne 37 voix de majorité à M. François Gélinas, au lieu de 32, comme il avait été dit d'abord.

M. F. Gélinas est un vétéran du Conseil ayant occupé la charge d'échevin depuis 23 ans.

M. Verrette commence son cinquième terme, ayant déjà siégé 12 ans sans interruption.

Questions Sociales

(Suite et fin)

"Etaient-ce là, oui ou non, les caractéristiques de la décadence romaine ? Il ne s'agit pas de vaticiner ou de vitupérer, mais simplement de constater un fait. A totue époque, le règne de pornographie, l'étalage du vice, l'exaspération des sens, les dérèglements de l'imagination, le sadisme ont été les signes de la décadence, ont accéléré la dégradation des caractères et la disssolution de la société."

Cela n'a pas été écrit pour le Canada dira-t-on. C'est vrai. Mais si l'on se mettait en frais de peindre ce qui se voit et se pratique de côtés et d'autres au Canada, est-ce que les couleurs du tableau seraient bien différentes ? Les condamnations portées récemment par l'autorité religieuse et la magistrature contre certaines exhibitions malpropres et scandaleuses qui se donnaient à Montréal, l'ont-elles été en termes moins clairs et moins énergiques ? Et les reproches adressés aux instituteurs qui conduisaient leurs élèves à des spectacles immoraux de "Vues Animées" ne révèlent-ils pas un état de chose aussi déplorable ?

Au reste Montréal n'a pas le monopole de ces malpropretés. Lisez ce qu'un Québecquois disait d'une séance de "*Vues Animées*" à laquelle il venait d'assister :

"Nous entrâmes, hélas ! dans un de ces réduits à 5 sous l'admission, et je dois l'avouer sans fausse modestie, je donnerais maintenant volontiers dix fois le montant pour n'y être pas allé. Ce que j'y ai vu, je ne voudrais pas en faire une description trop fidèle de peur d'offenser le lecteur et de commettre ce que je considérerais une mauvaise action. Qu'il me suffise d'affirmer en toute sincérité qu'on a étalé sous mes yeux, et sous les yeux d'un très-nombreux auditoire, la salle était littéralement comble !—une série de scènes d'une vulgarité désespérante, de ces scènes dont les acteurs dans la vie réelle sont passibles de la Cour de Police lorsque l'autorité les pinces,—des spectacles d'ivrognes se prenant à bras-le-corps et se labourant les côtes,—de femmes grasses, aux formes plantureuses, se livrant au sport de la course pour une médaille quelconque et retroussant leurs jupes jusque-là afin de pouvoir manœuvrer avec le moins de lenteur possible leurs énormes quilles,—(joli spectacle, le lecteur peut m'en croire !)—des scènes d'intérieur où la femme se joue du mari et ne manque pas une occasion de donner la preuve que les serments de fidélité ne la préoccupent guère,—et je ne sais encore quelles autres scènes—aussi-amusantes et aussi édifiantes ! !

"On égaie ce spectacle, déjà si intéressant par lui-même, au moyen de chansons qu'un Monsieur glapit comme il peut et dans lesquelles il est toujours question, où à peu près toujours, d'un jeune homme qui exhale sa flamme en des paroles très suggestives sur un air prétentieux, à modulations lascives, le tout agrémenté de vues—heureusement pas animées celles-là!—vous exhibant de fort beaux paysages, ma foi ! au milieu desquels se trouvent inévitablement de jeunes amoureux tendrement enlacés, souvent en des postures qui leur mériteraient le fouet si leurs parents pouvaient les apercevoir. Voilà, sommairement, le spectacle où m'avait conduit ma mauvaise étoile et pour lequel on ne m'avait fait payer que cinq sous ; ce n'est vraiment pas cher ! Dire que j'en suis sorti profondément écœuré, on voudra bien m'en croire sur parole. Avec de pareils spectacles, à tous à jet continu pour un droit d'entrée infime, on prépare pour demain une génération de galantins du trottoirs d'épais et farouches débauchés dont le sens moral sera tellement perverti qu'ils n'auront même plus conscience de leur profonde dépravation et de leur avilissement, dont l'imagination sera tellement souillée qu'ils n'auront plus même la pensée de regarder en haut mais se vautreront dans le bourbier de toutes les turpitudes et se glorifieront de l'ignominie. Jolie perspective, en vérité! Les agents de l'ordre public ont besoin de s'entrainer et de se bien préparer s'ils veulent être à la hauteur des circonstances, car ils auront avant longtemps de rudes corvées sur les bras. Où allons-nous, grands dieux, ou allons-nous ? "

La citation est longue, mais aussi elle en dit long. Elle parle de Québec celle-là, c'est encore vrai ! mais attendez, un jour viendra peut-être ou notre bonne ville des Trois-Rivières fera aussi parler d'elle.

Dès maintenant, d'ailleurs, ne fait-elle pas un peu causer les mauvaises langues ?

N'a-t-elle pas déjà vu de ces petites scènes louches, n'a-t-elle pas entendu de ces petites chansons grivoises et canailles ? N'a-t-elle pas entendu, venant de l'auditoire, des remarques malsonnantes et de sales propos proférés par des gens qui, n'ayant aucune notion de savoir-vivre, sont encore incapables de contenir la brutalité de leurs instincts ? N'a-t-on pas vu d'honnêtes gens, qui s'en allaient là dans l'espoir d'y passer une heure récréative et instructive, en sortir littéralement écœurés et jurer qu'ils n'y remettraient plus les pieds ? N'avez-vous pas entendu des jeunes filles vous dire après certaine scène : " J'aime mieux être seule à rougir ; j'aurais eu trop honte si j'avais été accompagnée ? " Cela, c'est du *vu* et du *vécu*, on ne saurait le contester. Ce que l'on ne saurait contester non plus, c'est que cela mène droit à la décadence morale.

Ces spectacles pourraient être instructifs et inoffensifs, j'en conviens, mais ils ne le sont pas. S'ils voulaient se contenter d'être instructifs et sainement récréatifs, ils ne seraient pas payants et ne feraient pas " feu qui dure." Ce qui prend auprès des habitués de ces spectacles, c'est ce qui démoralise et corrompt. L'expérience est faite. Le cinématographe a envahi tous les pays du monde depuis quelques années ; il doit son succès rapide à l'exploitation des passions et des bas instincts de la nature humaine.

Est-ce progrès ou décadence ?

Jean Rivard.

Province de Québec, District des Trois-Rivières } **COUR de CIRCUIT**
No. 707

Léopold Bailly et Octave Bailly, tous deux marchands de la paroisse de St-Maurice et y faisant commerce en société sour la raison sociale "A. Bailly & Frère," demandeurs, vs Horace Lacourse, de la même paroisse, défendeur et Ephrem Rheault, cultivateur,aussi de la même paroisse, tiers-saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Trois-Rivières, 14 juillet 1909.

ALFRED DESILETS,
Greffier de la Cour de Circuit,
District des Trois-Rivières.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS
JOSEPH BARNARD,
Avocat
17 Rue St-Pierre. Tél. 434

P. N. Martel N. L. Duplessis
MARTEL & DUPLESSIS
Avocats
4, rue St-Joseph, Trois-Rivières

L. J. Blondin J. A. Désy
Frs Désilets
Blondin, Désy & Désilets,
Avocats
34-36 Bonaventure, 3-Rivières
Téléphone Bell 417

Charles Bourgeois, B. A., LL. M.
Avocat
6, rue Hart, Téléphone 233.
Les Trois-Rivières.

L. P. Guillet Fortunat Lord
GUILLET & LORD
Avocats
20, St-Joseph, Trois-Rivières
Téléphone 263

COMEAU & BELIVEAU,
Avocats.
8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

NOTAIRES
Téléphone 491
J. A. TRUDEL
Notaire
Argent à prêter et agent d'Immeubles
Bureau : 3, rue Hart,
Résidence : 9, rue St-Denis,
Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD,
Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre
Bureau ; 36 Bonaventure.
Rés. 17 St-Pierre.
Trois-Rivières, P. Q.

ARCHITECTES
Tél. Bell, Main 2425, Montréal,
Tél. Bell 153, Trois-Rivières
Théo. Daoust Chs Lafond
Architectes
Membres A. A. P. Q.
& I. A. du Canada
Bâtisse du Seminaire
103, St- Frs-Xavier, Montréal,
15, Bonaventure, Trois-Rivières

Téléphone Bell 174
F. A. VERRETTE
Entrepreneur-Menuisier
43, Bonaventure, Les Trois-Rivières

ARTHUR LACHANCE
Représentant de la
Compagnie d'assurance sur la vie
" The Manufacturers "
33, av. Laviolette, 3-Rivières

NEW YORK LIFE INS. Co.
Représentées par
GEO. R. BOUCHARD
51, Rue Royale, Les Trois-Rivières

PANNETON & FRERE
Seuls agents pour la vente des vêtements
" SEMI-READY "
Spécial fait sur mesure en 4 jours. Jupes et Manteaux pour Dames. Chaussures Frank W. Slater (Studer Shoe)
Coin des rues Des Forges et Champlain, Suc. 115 Rue Bonaventure.

Téléphone Bell 449

PAUL DUVAL,

MARCHAND DE

CHAUSSURES ET CLAQUES.

Magasin où l'on peut se procurer les meilleures Chaussures aux prix les plus bas.

Invitation Spéciale aux Marchands de la Campagne.

18 RUE DES FORGES 18

(Vis-à-Vis le Marché.)

LA

Pharmacie Normand

EST MAINTENANT OUVERTE

Coin des Rues DES FORGES et NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

N. B.—La surveillance générale et la préparation des prescriptions de MM. les médecins seront faites soigneusement par

Monsieur FÉLIX PAQUET,

Téléphone 18 — Pharmacien et Opticien Licencié.

J. B. LORANGER

MARCHAND DE

Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisine au complet

Matériaux de Construction, Etc.

24 Rue Badeaux, LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone Bell 93.

René A. Paquin — J. D. Lachapelle

Paquin & Lachapelle,

Ingénieurs-Électriciens

No. 57 Rue ROYALE

Téléphone 157

RESPONSABILITE DE PATRON

Feu, Vie, Accidents, Garantie.

TÉLÉPHONE 456.

Gravel & Spénard

Agents et Courtiers d'Assurances

51 RUE DU PLATON 51

TROIS-RIVIERES. P. Q.

C. J. N. Teasdale

Magasin d un seul prix

Etoffes à Robes, Gants, Blouses, Lingerie de Dames, Etc.

Spécialités : Tweed, Serge, Vêtements pour hommes.

26 rue BONAVENTURE,

Les Trois-Rivières

—AU—

No. 63 Des Forges

Vous trouverez un grand assortiment de Pipes, Tabac, Cigares ainsi que tout Article de Fumeurs. Cigares en boites, des meilleures marques.

Votre patronage est sollicité.

J. W. BRITTEN,

Marchand de Journaux, Revues, Etc., Etc.

63, Des Forges, 63

Les TROIS-RIVIERES, P. Q

Pour le "Bien Public"

En 1767 Christophe Pélissier né à Lyon, France, en 1730, avait organisé une compagnie pour continuer l'exploitation des Forges St Maurice Pélissier s'intitulait "écrivain". Sous sa direction les Forges prospérèrent jusqu'à l'invasion américaine de 1775. Pélissier qui était un admirateur des Américains, les aida de son mieux jusqu'aux point de fabriquer aux Forges des boulets qui devaient servir à bombarder Québec! Grande fut sa joie quand les troupes américaines occupèrent la ville des Trois-Rivières, depuis novembre 1775 jusqu'au mois de juin 1776. Mais à cette époque les Anglais délogèrent nos malencontreux visiteurs et Pélissier averti par le Grand Vicaire St Onge que le Général Carleton ne serait pas faché de le rencontrer sur sa route, prit la fuite et se rendit aux Etats-Unis. Le Docteur La Salle de la Terrière lui succéda comme directeur des Forges. Le Dr. déclare dans ses mémoires qu'il hérita même de Madame Pélissier née Catherine Delzenne qui devint sa légitime à la mort de Pélissier en 1779.

Dans la Bibliothèque du Congrès à Washington (78-XVIII-43) nous trouvons la curieuse lettre qui va suivre écrite par Pélissier en 1776 aux Américains pour leur enseigner le moyen de s'emparer de Québec. M. Sproule et les fanatiques d'Ontario pourront se convaincre, une fois de plus, de la loyauté des Canadiens-français à cette époque puisque Pélissier, dans sa lettre fait remarquer au Congrès que les prêtres catholiques font des prières publiques, des neuvaines, pour que l'armée américaine soit exterminée. Ici, aux Trois-Rivières, on fit une procession avec les reliques des SS. Clément et Modeste, depuis l'église paroissiale jusqu'au Monastère des Ursulines en s'arrêtant à l'église des Récollets.

"Forges St Maurice, 8 janvier 1776.

Monsieur: Au mois de décembre dernier, le Général Montgomery me fit connaitre son intention de réunir tous les habitants de cette Colonie en assemblée générale, afin de choisir des Députés qui s'uniraient au Congrès continental. Il m'engagea à me servir de toute mon influence pour arriver à l'accomplissement de son dessein; mais comme je vis que la chose n'était pas réalisable dans le moment je me rendis aux Quartiers Généraux pour examiner avec le Général les meilleurs moyens à prendre plus tard, pour faire réussir le projet.

D'après les informations qu'il avait reçus et d'après celles que je lui communiquai, nous en vinmes tous deux à la conclusion qu'il n'était pas prudent de tenter une telle Convention avant la chute de Québec; car les Royalistes, qui étaient en grand nombre dans les villes de Montréal et des Trois-Rivières, intimidaient continuellement les populations en leur montrant les conséquences supposées terribles de la domination américaine et leur montrant la Fédération Américaine sous les couleurs les plus terribles et les plus méprisables.

Ce brave général, désireux d'accomplir au plutot les deseins du congrès, résolut de lever de suite toutes les difficultés et tous les obstacles et fit hardiment l'asseault de Québec. Il ne put réussir et eut le malheur, dans cette circonstance, de perdre la vie. Il mourut emportant le regret de tous ceux qui étaient convaincus que le héros ne s'était mis au service de son pays que pour les motifs les plus nobles et les plus généreux.

Cet échec n'avait nullement amoindri les bonnes dispositions des amis de l'Amérique résident dans ce pays, bien qu'il fussent en très petit nombre, mais avait au contraire, rendu les royalistes plus audacieux qu'auparavant surtout ceux qui étaient à la crèche du gouvernement. Déjà ils crient victoire! Mais je suis persuadé qu'ils se trompent étrangement, car si on attaquait Québec en suivant dans cette attaque les règles de l'art, du coté de la Porte du Palais, dans mon opinion, il n'y a aucun moyen d'empêcher la ville d'être prise en quelque jours."

(A cet endroit de la lettre, Pélisier donne une description minutieuse des murailles et des moyens de défense sur ce côté de la ville, indiquant un moyen de détruire ces travaux et de faire une brèche! son écrit dénote une certaine habileté comme ingénieur pratique.) La lettre continue:

"Je suis d'avis que, si le Congrès nous continue son aide et son secours, et que si on met à exécution le plan si rationnel et que je vous signale pour attaquer Québec, cette ville sera bientôt en votre possesion; les Royalistes seront alors confondus, le juste l'emportera sur l'injuste les timides canadiens seront encouragés et s'uniront pour faire les préparatifs nécessaires pour s'opposer aux troupes du Parlement qui peuvent arriver cette année avec le dessein bien arrêté depuis longtemps de réduire en servitude tous les habitants de l'amérique du Nord.

A ce sujet je ne puis passer sous silence le fait suivant. Quand le Ministère anglais résolut d'abolir les privilèges de la Baie du Massachusets, il voulut au moins sauver les apparences et excita une querelle en imposant un droit sur le thé. Mais on s'imagine en Angleterre qu'on peut réduire les canadiens en esclavage sans employer tant de cérémonie! Les Anglais s'imaginent qu'ils peuvent facilement nous convaincre qu'en agissant ainsi ils n'ont en vue que notre bien, et que nous leur devons, pour tant de bontés une éternelle gratitude! Evidemment ils ont une bien pouvre opinion de nous s'il pensent nous traiter de cette façon. Mais c'est le comble du mépris. Nous verrons qu'ils se sont étrangement trompés!

Quand en 1763, le Général Murray sous le fallacieux prétexte de former une assemblée représentative dont tous les membres seraient des Canadiens, eut l'intention de rétablir le Gouvernement sur le modèle d'un Gouvernement français, comme autrefois, il fut facile de deviner une ruse du ministère, et que les promesses qui nous avaient été faites et qui avaient été sanctionnées par la proclamation roya-

A suivre sur la 3ème page

Bloc Pagé. Téléphone Bell 315 Voisin du Marché.

Guilbert & Magny,

Marchands de Chaussures

7 Rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes maintenant installés dans notre nouveau magasin, à l'adresse ci-haut, avec un assortiment complet des meilleures chaussures sur le marché, à bas prix. Nous attendons votre visite.

OUVERT LE SOIR

4 RUE HART. Tél. Bell 60.

(En face de "LE BIEN PUBLIC")

P. J. HEROUX,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Spécialitée: Chapeaux, Chemises, Vestes, Cravates,

Dernier genre, à des Prix extrêmement bas.

N'oubliez pas. En face de "LE BIEN PUBLIC."

Poirier & Abran

LE MAGASIN DE THÉ des Trois-Rivières

J. W. ABRAN, Propriétaire.

Rue ST-ANTOINE

Faites vos achats de **Hardes Faites, Chapeaux et Valises, chez**

BLAIS & FRERE,

MARCHANDS-TAILLEURS

181 Rue NOTRE-DAME,

Les Trois-Rivières

A. Laurin & Cie

Marchands de MEUBLES

No. 42 rue Du Platon

AVIS

Aux Dames qui visitent les Vitrines.

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour bien vous coiffer chez **GERVAIS & LAFLAMME.**

Coites et Rouleaux de Cheveux, Barrettes, Peignes de fantaisies, bourrures en broches nouvelles et Broches de toutes sortes. Tout ceci est exigé pour être à la mode.

Un regard dans notre vitrine vous en convaincra.

GERVAIS & LAFLAMME.

Variations sur la Mode

Suite

« Ne s'est-on pas imaginé que je vonlais faire une critique malveillante de l'éducation des couvents? Vous savez bien, cependant quel souvenir nous avons gardé du nôtre? Nos bonnes mères de là-bas ne s'y sont pas trompées, allez j'en suis sûre?...

Et tout à coup, M. le Directeur nous avons revu notre couvent. C'était un vieux couvent de province, humblement couché au pied d'une cathédrale. La tour de cette cathédrale était divinement brodée; les anges avaient découpé eux-mêmes quelques-une de ses guirlandes et de ses rosaces, contait une vieille lêgende dont personne là-bas ne doutait.

Le soir quand le soleil descendait derrière la tour, les fronts des saints de pierre qui la couronnaient se mettaient à resplendir... et le reflet vermeil de leur gloire se projetait sur le jardin du couvent.

Les religieuses qui récitaient leur rosaire, sous les cloitres, s'arrêtaient un instant pour regarder le clocher et le soleil:

« Vous souvenez-vous me dit Mme Desormaux, c'étaient toujours les mêmes qui regardaient! »

Et nous commençâmes à ressuscité leurs figures déjà un peu effacées et dont quelques-unes ne se meuvent plus ici-bas.

Il y avait les mystiques et les artistes: cette mère Cécillia, qui chantait comme une inspirée et qu'on venait entendre de toute la province... Cette petite sœur Marie-Ange, qui était effrayante d'immobilité et de radieuse blancheur le jour de sa profession... et mourut trois semaines après sans qu'on sût de quel mal.

Et il y avait les intellectuelles oui, M. le Directeur, le mot ne vous scandalisera pas: il est pris en son meilleur sens. Celles-là passaient courageusement leurs vacances à étudier de volumineux ouvrage d'histoire, de littérature, même de philosophie. L'une d'elles s'était fait une réputation de grammairienne. On la savait encore capable—à 40 ans—de lire les anciens auteurs dans le texte. On se confiait à mi voix quelle connaissait à fond notre dictionnaire...

Il y avait les bonnes ouvrières enfin, qui assuraient par le travail de leur doigts, l'ordre et la subsistance du monastère; Mère Sainte-Jeanne, dont l'aiguille était fée et le crayon poète. C'est elle qui en ses heures de loisirs, composa et exécuta au fuseaux un aube pour le pape, merveille de dessin et vrai chef-d'œuvre de dentellière. Elle mourut avant d'avoir brodé le feston du bord, et personne n'osa l'achever... Et Mère Saint-Liguori, qui copiait avec une surprenante délicatesse les enluminures des vieux missels... Mère Ste-Hélène, qui avait inventé, pour réparer le linge d'autel, des procédés nouveaux qui rendaient les reprises invisible... Et la bonne Mère Sainte-Angèle, dont les nougats étaient célèbres dans les trois cours de récréations!

« Quand je pense, dit Mme Desormaux, qu'on nous accuse peut-être d'ingratitude à leur égard! Comme si nous ne reconnaissons pas leur devoir ce qu'il y a au monde de plus précieux: la formation de la conscience et les principes qui font notre force! »

—Mais ma pauvre enfant, vous oubliez les accusations terribles dont vous les avez chargées, l'autre jour!

—Ce n'est guère généreux à vous de me rappeler mes malheurs, soupira-t-elle. Mais qu'ai-je donc avancé de si dangereux et en quoi mon cas est-il pendable? Ai-je eu un instant l'idée de parler sérieusement, de formuler une critique à l'égard d'une institution que je respecte et que je chéris? S'il y a, ici ou là, quelque point de détail à modifier, je laisse à l'autorité compétente le droit de le reconnaitre et le soin d'en décider. Les évêques en sont les premiers juges, comme Fénélon, dans l'*Education des filles*...

—Et Mme de Maintenon, dans ses entretiens!

—Allons, s'écria Mme Désormaux sûre qu'elle allait ariver, elle aussi, avec sa robe feuille morte et ses lettres graves; « Mon frère, on n'est jamais malheureux « par sa faute!... » La pédagogie faite femme... Et reine!

Mais laissons cela. J'avais brulé mon mulet; j'étais furieuse; mon mari se moquait de moi. Je n'ai pu m'empêcher de crier: « Que ne m'a-t-on appris la cuisine! »

—Ma pauvre petite, quand l'aurait-on fait? Vous vous souvenez bien que les journées, au pensionnat, n'étaient pas assez longues pour suffire aux études si nombreuses, si disparates, qu'imposait la préparation des examens. Prenez-vous en donc à l'université, qui bourre ses programmmes à les faire craquer de partout. Pour moi, je suis reconnaissante au couvent d'avoir encore trouvé le temps de m'apprendre la vie sérieuse...

Mais savez-vous, en outre, qu'on s'est un peu scandalisé aussi de la désinvolture avec lequelle vous m'avez parlé l'autre soir, de la vocation religieuse?

—Je le sais bien, répondit-elle, et voilà ce qui m'étonne; car, si ma boutade, si la vocation religieuse exigeait seulement des « négations de qualité », comme vous disiez pour plaisanter... alors...

—Alors?

Mon amie croisa ses mains d'un air modeste, et baissant, sur ses yeux bleus, des cils noirs qu'elle sait très beaux elle me dit d'un ton contrit: Alors... je ne m'appellerais pas aujourd'hui Mme Desormeaux, et ce serait vraiment bien dommage! »

FIN

Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et St-Marie

Les Trois-Rivières.

UN SEUL PRIX

Qui n'a été satisfait de nos

CHAUSSURES

Le magasin par excellence !...

Ls. Dassylva

Maintenant à son ancienne place coin des rues

Craig & Du Platon.

Bons payables en marchandises.

On Répare les Chaussures.

La Banque Provinciale
DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLEY,
Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN
Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPELLE
Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires censeurs)

Prés. : Hon. Sir Alex. Lacoste, Vice-Prés. : A. S. HAMELIN
Hon. Sir Lomer Gouin
Gérant Général : Tancrède Bienvenu

Auditeur : A. S. Hamelin Inspecteur : J. W. L. Forget

La Banque Provinciale du Canada, accepte les compte d'épargnes depuis **$1.00** Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certifica de Dépot** spécial, payable à **Huit Jours d'avis** et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jurqu'à 3½ p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3¼ a. c, 12 mois 3½ p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de $500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES

BUREAU TEMPORAIRE **3 RUE HART**

NAPOLEON LANGLOIS,
Gérant.

12 & 14 Rue Des Forges. *Téléphone 260*
(En face du Marché.) *Résidence 426*

NAP. E. GODIN

IMPORTATEUR ET AGENT MANUFACTURIER

GROS ET DETAIL

Seul agent aux Trois-Rivières de la maison **VIAU & FRERE.**

Nos Spécialités : Argenteries, Verres taillés, Porcelaine, Vaisselle Coutellerie, Verreries, Granit, Articles de fumeurs, Articles de fantaisie, Articles de toilette, Articles de luxe pour cadeaux, Horloges, Cadrans, Jouets, Poupées, Thé et Café Sucreries, Chocolats.

Rayon de Vaisselles ! A l'occasion de l'ouverture de notre Nouveau magasin, nous donnerons **10 %** sur nos marchandises.

Temps Limité. **Hatez-vous ! ...**

Suite de la 2ème page

le de 1763, avait fait leur temps et ne devaient plus désormais être considérées en force. Le Général Murray n'ayant pas été capable de mettre son plan à exécution, fut rappelé. Le Ministère lui substitua le Général Carleton qui avec les mêmes vues se mit en frais de scruter les sentiments des canadiens, et ne négligea rien pour les persuader que les anciennes lois, les anciennes coutumes et les anciens usages seraient plus à propos et plus convenables pour eux. Mais des hommes qui connaissent la différence qui existe entre la liberté et le despotisme contrecaraient ses vues, le Gouverneur ne voulut plus les reconnaître dans les affaires et ne donna sa confiance qu'à certains officiers et au clergé. Il trouva chez ces gens tout ce qu'il désirait : des courtisans qui, se berçant de l'espoir de voir le retour de ce temps où ils dominaient le peuple, le servaient et accomplissaient le moindre de ses désirs. En conséquence, ils adressèrent une pétition au Roi au nom des habitants de la Province de Québec, pour lui demander l'abolition de la *si sage* Constitution Brittannique, ce qui étaient tout simplement une demande de lourdes chaines pour leurs compatriotes.

Il ne faut pas cependant supposer que ce sentiment de bassesse fut général chez les canadiens. Quelques flatteurs et un certain nombre d'ignorants tenant *mordieus* aux anciennes coutumes, signèrent cette honteuse pétition n'ayant aucune autre autorisation que celle qu'ils se donnaient eux-mêmes et lls ne recueillirent que 65 signatures.

En recevant cette fameuse pétition la ministère qui avait évidemment de sérieux motifs en faisant signer les canadiens, ne fut pas lent à profiter de le circonstance pour établir un pouvoir arbitraire dans le pays nous donnant l'Acte Québec. Toutes les bonnes gens de cette province auraient été dans l'obligation de se soumettre à cet Acte de Québec, si les Colonies voisines n'eussent eu pitié de leur sort malheureux et n'eussent prêté leur assistance pour leut faire secouer le joug odieux qui allait peser sur les canadiens. Quelle reconnaissance éternelle ne leur devons nous pas pour une si généreuse action. Mais il ne faut pas se dissimuler que ces bons sentiments et ces bonnes dispositions peuvent disparaître quelque peu chez plusieurs si on ne prend pas soin de purger la colonie de ces flatteurs qui reçoivent une paie du gouvernement.

Nous pouvons certainement conclure que si nous souffrons ces gens parmi nous, par leur travail la division va prendre racine ce qui va causer une immense dommage aux Colonies Unies. Déjà ils sont à l'œuvre et ils font croire au peuple qu'une grande armée doit nous arriver le printemps prochain, de la vieille Angleterre, et que si les canadiens se rendent coupable de révolte, ils n'auront d'autre alternative que de porter les armes avec les soldats anglais pour obtenir leur pardon, autrement leurs maisons seront pillées et incendiées et eux-mêmes subiront les derniers supplices. Voilà la teneur des discours que l'on tient tous les jours à un peuple naturellement très crédule. Si on ne coupe pas le mal dans sa racine, il deviendra incurable ; car les impressions de cette nature deviennent avec le temps comme les impressions de la première enfance : très diffiles à effacer. En outre en se servant continuellement des épithètes les plus injurieuses et les plus malhonnêtes sur le compte de nos bons voisins qui viennent nous secourir ils veuleut les rendre méprisables aux yeux des canadiens, ils s'efforcent même de rendre méprisable la liberté... Ces moyens bas et honteux qu'ils emploient ne peuvent manquer de produire de mauvais effet et ils sont d'autant plus dangereux et sérieux ces moyens, que le salut de la province dépend entièrement des précautions qui seront prises pour les contrôler.

Si. comme ou peut le supposer, les Colonies et l'Angleterre n'en viennent à aucune entente, il est probable qu'au printemps la Grande-Bretagne enverra des vaisseaux de Guerre par la voie du St Laurent, avec le dessein de se rendre dans les autres Colonies avec le secours des canadiens qui reprendront le joug grâce aux menaces ou au promesses. Il me semble que pour faire manquer le succès d'une semblable expédition il y a deux moyens lesquels doivent être examinés avec soin. Le premier serait d'aider et de retenir les canadiens : le second d'empêcher la flotte anglaise de remonter la rivière ou au moins de se rendre au dela de Québec.

Voici ce qu'il faut nécessairement faire pour retenir et aider les Canadiens :

1° Il faut premièrement s'appliquer à s'assurer des personnes salariés par le Gouvernement, des Royalistes et surtout des militaires.

2° Bien qu'il soit raisonnable que les Canadiens aient à payer leur part dans les frais occasionnés par la guerre, je pense qu'il serait de bonne politique de ne rien exiger pendant quelque temps, car ce peuple n'étant accoutumé à payer en fait de taxes que les droits d'exportation et d'importation, s'imaginerait qu'il a été trompé, qu'on a fait la conquête de leur pays uniquement pour les taxer et leur faire payer tout les frais de la guerre, comme les Royalistes ne cessent de leur prêcher.

3° Afin de ne pas les jeter dans des alarmes inutiles, il est nécessaire de leur laisser leurs évêques, leurs prêtres et de maintenir le libre exercise de leur religion. Il est vrai que certains Curés ont fait des prières publiques pendant neuf jours pour que Dieu puisse exterminer les troupes que nos bons voisins nous ont généreusement envoyées pour nous prêter secours, mais la prudence demande que l'on ignore complêtement une telle conduite de la part des prêtres.

Quant aux moyens à prendre pour empêcher la flotte anglaise de se rendre à Québec il me semble que le mieux à faire de la part des gens qui convoitent la liberté sans pouvoir cependant en courir les risques d'une bataille, serait de la brûler..."

(Pélissier décrit ici avec grand soin les endroits où l'on peut tenter un tel exploit et il suggère des moyens ce que néanmoins il veut soumettre à la considération du géneral.) Il termine sa lettre comme suit :

" Si j'ai pris sur moi de vous faire connaitre mes sentiments au sujet du siège de Québec et de la défense de la Colonie, c'est que confiant comme je le suis en la justice de la cause américaine, personne plus que moi ne désire voir le succès des américains dans une si louable entreprise.

Je serai très heureux si mes réflexions peuvent servir pour l'adoption de certains moyens qui serviront à l'avantage de l'Amérigue.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération, Mr, Votre très humble et très obéissant serviteur,

PELISSIER

Directeur des Forges près les Trois-Rivières.

P.-S.—Je suis actuellement à Montréal où j'ai l'avantage de faire certaines observations que je crois devoir vous communiquer. J'ai trouvé que les Royalistes y sont plus nombreux que je ne le supposais. Si on ne leur ferme la bouche il est à craindre qu'il ne changent les bonnes dispositions du peuple de la campagne. Je crois que si les renforts destinés au Canada arrivent prochainement et s'établissent dans le pays, ce sera un excellant moyen de faire cesser le succès de leur mauvais discours. Il est encore temps de ce faire et le peuple n'en sera pas faché. (le reste du post-scridtum renferme d'autres particularités additionnelles au sujet de l'attaque à faire sur Québec et recommande l'envoi de gros canons et de bons ingénieurs pour diriger les travaux).

Sur le dos de la lettre on lit ; Traduction de la lettre de M. Pélissier au sujet des affaires du Canada, 1776. Annotée par Franklin.

Boite de Poste 62 Téléphone Bell 423

S. DUGAL

Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance,
Correspondances Sollicitée.

136, NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

A Vendre

Tout le matériel dont s'est servi M. U. L. Marchand, contracteur du magasin de M. U. Carignan. Mixeur, brouettes, chevalets, madriers. etc. Conditions faciles. S'adresser a M. A. N° 26 rue Volontaire, Tel. 14.

Pour vos EPICERIES allez chez

Bellefeuille & Giroux

GROS ET DETAIL

MARCHANDS LICENCIÉS

Coin Des Forges et Hart

Téléphone 310

E. N. BEAUDRY

Marchand de FER

Rue DES FORGES Téléphone 560

SUCCURSALE **Rue St. Prosper** Téléphone 73

J. A. PELTIER, Pharmacien

Tous ceux qui souffrent d'hernie simple ou double trouveront à la Parmacie Peltier, un assortiment complet de BANDES HERNIAIRES en cuir, en caoutchouc élastic ou durci, en argent, etc.

De plus, M. Peltier qui a plus de 20 années d'expérience, ajuste lui-même gratuitement les bandes à ses clients et garanti satisfaction sous tous rapports.

Si vous souffrez de dyspepsie, prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri.

PRIX 50 CENTINS

J. A. PELTIER, Pharmacien

50 RUE ROYALE

Tel. Bell 155 Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

148, Rue NOTRE-DAME. - Les Trois-Rivières

Nous invitons cordialement le public en général à venir visiter nos Médecines Patentées, Articles de Toilette et Parfumeries.
Nous avons en magasin des graines de semences de toutes sortes.
Spécialités : Bandes, Herniaires, toutes sortes
Employez la crème de toilette Brésilienne.
Chocolats rfais, toutes les semaines.

AU GROS

J. N. Cossette,

IMPORTATEUR DE

Thé, Café, Epices, Vaisselles, Verreries, Granit, Etc.

N. B.—Cadeaux donnés avec Thé, Café, Epices.

142 BONAVENTURE. Tél. 448

Lisez au prochain numéro cet espace est réservé au Journal " Le Bien Public. "

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières

PARAISSANT
Le MARDI et le VENDREDI

TÉLÉPHONES:
Rédaction 434 Administration 302

Bureau, No. 3 Rue HART

ABONNEMENT

CANADA { 1 AN - $2.00 / 6 MOIS - 1.00
ETATS-UNIS { 1 AN - $3.00 / 6 MOIS - 2.00

Petites Annonces

1 Insertion 25c. 3 Insertion 50c.
8 " $1.00 Décès 25c.
Mariage 50c

Annonces Commerciales
Contrats Spéciaux
Impressions de toutes sortes. Factums, Pamphlets, Circulaires, Entête de lettres, Etc., Etc.

Remerciements

AUX ELECTEURS DU QUARTIER STE-URSULE

Mesdames et Messieurs

Je vous remercie sincèrement de l'appui chaleureux que vous m'avez donné dans l'élection de lundi dernier. J'ai trouvé un accueil sympathique tant chez les libéraux que chez les conservateurs et j'ai pu, grâce aux effors de mes amis, sortir victorieux de la lutte de corsaire qu'on m'a faite.

Si j'ai pu rendre quelques services au Quartier durant les douze ans que je suis au conseil, j'en suis complètement recompensé par cette nouvelle marque de confiance. Durant ce cinquième terme, je ferai tout mon possible pour rendre justice à tous, et me dépenserai sans compter pour les meilleurs intérêts de la ville.

Encore une fois merci à tous.

Votre dévoué serviteur.

F. A. VERRETTE.

Les Trois-Rivières 13 Juillet 1909.

Courrier de la Cité

Assurance

M. Nap. Dagneau, agent d'assurance, est maintenant employé au bureau GOUIN & DESILETS, où il sera à la disposition de ses amis et du public pour toutes affaires d'assurances contre le feu, la vie et les accidents.

Il est en position d'accorder la protection requise par la clientèle, soit dans les grandes compagnies anglaises, soit dans les canadiennes, au choix des assurées.

Bureau : No 72, rue des Forges, coin des rues Champlain et Des Forges, Trois-Rivières.

GOUIN & DESILETS,
9 juil—4fs Agents Généraux.

EXCURSION

Les Zouaves des Trois-Rivières, feront une excursion à Crand'Mère, dimanche, le 25 du courant.

Départ à 1 heure de l'après-midi.

Le train arrêtera aux gares suivantes : St-Maurice, St-Narcisse et Lac à la Tortue-

Adultes 80c.. enfants 45c.

Retour aux Trois-Rivières à 7 hrs du soir.

Nouvel Emploi

M. Arthur Cloutier de la maison Lajoie, Frère & Cie, entre à l'emploi de la Cie Métropolitaine, comme collecteur et solliciteur. La courtoisie et l'honnêteté de M. Cloutier sont la plus sûre garantie d'un bon succès, que nous lui souhoitons cordialement.

Carnet Mondain

M. J. A. Cartier, comptable en chef à la banque d'Hochelaga et sa famille sont en promenade à Sorel, pour une quinzaine de jours.

—Mme Edgar L. Smith de Montréal, est en visite chez Mme Adolphe Pelletier, 172 rue Bonaventure.

MARIAGE

A la Cathédrale, mardi avant midi, M. J. N. Cossette conduisait à l'autel, Melle Eva Panneton.

Les témoins étaient M. O. Guérard de Mériden, Conn. et M. M. Barthe, journaliste, des Trois-Rivières.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lamothe, chapelain des sœurs du Précieux-Sang.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi à la résidence de la mariée et l'heureux couple partit pour un voyage à Québec.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

La Bibliotheque

Les abonnés à la bibliothèque paroissiale peuvent maintenant se procurer les livres de leur choix.

Tous les mercredis, comme par le passé, la salle est ouverte.

Nouveaux Avocats

MM. Auguste Désilets, Bruno Marchand et F. X. Lacoursière, ont passé leurs examens d'admission à la pratique du droit, avec grande distinction.

En Promenade

Melle Yvonne Gauthier et sa sœur Eugénie, d'Ottawa, sont en visite chez Melle Gilberte Bellefeuille, 122 rue Des Eorges.

—M. Paul Panneton. de Sherbrooke, était cette semaine, l'hôte de M. Ls. Théo. Jourdain, fils de M. Nap. Jourdain.

En Voyage

Le Rév. M. Massicotte, chapelain des Sœurs de la Providence, et M. le curé Geo. Lisée, de Landfall, partent aujourd'hui pour un voyage d'un mois à travers l'Ouest canadien.

Nouveau Commis

M. U. Bourassa, autrefois marchand à St-Jude, entre à l'emploi de la Cie Lajoie, Frère & Cie, en remplacement de M. A. Cloutier.

La clientèle trouvera en M. Bourassa un homme toujours prêt à se rendre aimable à son égard.

Pour l'Europe

Melle Louisella Vivier, modiste, part aujourd'hui pour l'Europe, dans l'intérêt de son commerce.

Elle visitera la France, la Belgique et l'Italie.

Nous souhaitons à Melle Vivier. une traversée heureuse, et beaucoup de succès.

GILBERT.—A Trois-Rivières, Qué. le 12 juillet 1909, madame R. O. Gilbert, épouse de Mr. R. O. Gilbert, gérant de la banque Nationale. Une fille. Parrain et marraine l'honorable et madame Jacques Bureau.

Trottoir en Ciment

M. l'avocat Martel, des bureaux Martel & Duplessis, a donné l'entreprise d'un trottoi. en blocs de ciment, à M. Alf. Frigon, rue Bonaventure.

Au Poste

Dans la nuit de mercredi, quatre bambocheurs ont été arrêtés et conduits au poste de police, par le constable Paul'Godin.

Tous ont été condamnés aux frais ordinaires ou à 1 mois de prison.

Pour Défalcation

La semaine dernière, deux employés ont abusé de la confiance de leur patron et en ont profité pour se sauver avec une couple de cents dollars. L'entrepreneur est à la recherche de ses deux employés. Ils ont pris parait-il, le chemin des Etats-Unis.

Les Arbres du Carré Champlain

L'arboriculteur de la ville, Mr A. Debeaujour est à faire toilette neuve aux arbres du Carré Champlain et ce n'est pas sans besoin. Un grand nombre de ces arbres sont attaqués des vers et demandent déjà un grand soin afin de les empêcher de mourir.

On a déjà abattu cinq gros arbres et enlevé beaucoup de branches mortes, mais on a sulfaté la racine d'un grand nombre qui sont déjà rongés par les vers.

C'est un travail que la Corporation ne devrait jamais négliger chaque année ; c'est si beau un parc bien entretenu, et avec de beaux arbres. D'ailleurs il nous reste plus maintenant que ce parc, et nous devrions lui donner tous nos soins et notre attention.

Un Beau Record

M. Désiré Paquet, agent d'assurance, vient de recevoir du 4ème Vice-Président de la Métropolitaine à New-York, l'heureuse nouvelle, qu'il a fait le plus grand chiffre d'affaire en fait d'assurance de toute la province de Québec et même du Canada : près de quarante milles dollars pour les six premiers mois de l'année courante.

C'est un chiffre qui lui vaut des félicitations non seulement de la part de la compagnie qu'il représente, mais aussi de ses concitoyens, car c'est un beau record pour ceux qui s'y connaissent en fait d'assurance.

Un oubli ou une maladresse

Ces jours derniers peu s'en fallut qu'il arriva un bien triste accident aux ouvriers qui travaillent à la construction de l'église St-Philippe. Les briqueleurs venaient à peine d'achever la pose de la brique sur la façade, qu'on s'est mis à enlever les échafaudages. Mais l'on commença à les enlever par le bas, aussi à peine avaient-ils enlevé quelques pièces que le tout renversa avec un fracas terrible.

Les ouvriers qui étaient à l'intérieur de l'église sortirent pour voir s'il n'était pas arrivé d'accident. Heureusement personne ne passait à cet instant. Cet accident aurait pu causer plusieurs pertes de vie.

PERSONNEL

Le Rév. M. Joseph Caron, curé de la Pointe du Lac, ainsi que M. le Dr Louis Caron et sa femme et M. Edrd Caron, de Masginongé, tous deux frères de M. le Curé, se proposent de partir vers le 27 courant pour un voyage dans l'Alberta, visiter leurs parents et amis.

—MM. Hector Panneton de Paris et Jules Panneton de Montréal, tous deux de la maison McIntyre, sont venus faire visite à leur père il y a quelque temps, M. X. Panneton. M. Hector Panneton s'est embarqué vendredi soir à bord du "Virginia" pour retourner à Paris, où ses occupations l'attendent.

—Il n'y a rien de désirable comme un voyage où le plaisir, les affaires et les plus sérieuses considérations qui doivent régler notre vie, puissent si bien s'allier.

Exercice pour nos Pompiers

Une alarme donnée jeudi vers 10.30 heures de l'avant midi appelait nos pompiers chez M. le Dr W. N. Godin, rue Bonaventure, pour éteindre un incendie qui n'était pas encore à son commencement. Nos pompiers en furent quitte pour une course sans pouvoir montrer leur bravoure, seulement que leur intrépidité.

Au jour le jour

L'énorme locomobile qui, de temps à autre, se promène si majestueusement à travers nos rues pour écraser le macadam, n'est pas la fameuse pompe à ineendie dont on parle depuis quelque temps. Celle-ci n'est pas encore en état de fonctionner toute seule.

***

Si John de Kuyper vivait encore on le nommerait président honoraire de biens des conseils de ville.

***

Les nationalistes persans ont envahi Téhéran, la capitale de la Perse.

Pour échapper à leur colère, le schah s'est vu obligé de se retirer dans une légation étrangère. Charmant pays !

***

Les petits canayens connaissent bien mieux les aventures stupides de Ladébauche et de Citrouillard que la vie des héros qui ont édifié leur pays. Ils prennent une grande responsabilité devant Dieu et devant les hommes, ceux qui se donnent pour mission d'enseigner les multitudes.

***

Enfin, l'appel fait par le "Bien Public", en faveur de réparations immédiates à notre magnifique boulevard Turcotte a été entendu quelque part. Trois planches ont été fixées à la balustrade qui entoure cette délicieuse promenade publique. C'est toujours ça !

***

Les citoyens de Ste Anne de la Pérade sont enchantés du secours prompt et effectif que leur a apporté notre brigade du feu, lors de l'incendie de leur manufacture d'allumettes. Il n'y a pas de quoi !

***

Un officier anglais comme le colonel Buchan qui refuse à un subalterne de se servir de la langue française pour répondre à une accusation qu'un autre officier a porté contre lui, commet une lourde bêtise, parce que les deux langues, en notre pays, sont sur un même pied d'égalité : mais le canadien-français qui a été assez valet pour prendre la défense et approuver la conduite injustifiable de cet officier anglais francophobe..... je ne le dis pas. Chacun de nous peut faire la réponse qui lui convient.

***

Lorsque le jet d'eau y sera installé et que certaine clôture seront enlevées, notre carré Champlain sera un des plus jolis parcs de la Province

***

Voulez-vous réellement savoir ce que votre ami pense de vous, mettez-le en colère.

***

Ce qui est plus fort encore qne l'esprit de parti c'est..... l'esprit de bouteille.

***

Un poete au restaurant

—Garçon ! enlevez ce fromage, c'est une horreur !

—Le garçon. Monsieur exigerait-il qu'il fasse des vers.

Courriers

Cap de la Madeleine

Dimanche, beau pélérinage à Notre-Dame du Très Saint Rosaire au Cap de la Magdeleine, de la paroisse de Saint Barnabé. Ils étaient bien quatre cents et à leur tête le Rév. M. Duguay.

Le Père M. Magnan, O. M. I. parti quelques jours plus tôt, était allé convier au pélérinage ces paroissiens qui ne se font jamais prier pour descendre jusqu'au bord du St-Laurent.

M. Auger, vicaire à St-Etienne des Grès, faisait partie du pélerinage. Au-délà de vingt-cinq hommes firent tout le trajet à pieds, une distance d'environ neuf lieues.

Qu'il était beau de voir la piété avec laquelle ces lointains pélerins envahissaient le sanctuaire, dimanche soir. Après une station au pieds de la Vierge bénie, où les pélérins eurent l'avantage d'entendre une de ces fortes et pénétrantes allocutions que le Rév. Père Prud'homme sait nous donner, ils s'organisèrent en procession.

Le Père sacristain avait brillamment illuminé les groupes du Rosaire. Grâce au goût qu'il sait montrer en de telles circonstances, l'effet était des plus beaux.

Les ombres étaient descendues sur le village, la brise retenait son souffle, pas une ride sur la face des eaux, pas une feuille agitée aux arbres. Les cierges s'allumaient et étincelaient pendant que les rangs de la procession défilaient dans les allées du parterre. La voix forte et sonore des hommes, et la voix plus douce des femmes s'unissaient pour chanter le refrain des *Ave Maria* et répondre à la récitation du chapelet.

L'écho de ces prières et de ces chants se répandait au loin sur les eaux du grand fleuve et la Dame du St-Laurent du haut de sa superbe coupole, prêtait l'oreille à ces accents de foi et de piété. Bien douces étaient les émotions qui remplissaient tous les cœurs. Après une nuit passée sous le garde de Marie ces braves pélerins veulent à tout prix prouver à leur Mère qu'ils l'aiment ; le lendemain, lundi, dès quatre heures du matin, ils remplissaient le sanctuaire. Tous sans exception se font un devoir de s'approcher de la Table Sainte. Leurs prières furent si pressantes qu'elles furent immédiatement récompensées. Car, de fortes ondées tombèrent sur la terre dessèchée et sur les récoltes en soif.

Ne pouvant parcourir la "*Voie Douloureuse*", à cause du mauvais temps, le Rév. P. Boissonneault leur fit un solide sermon sur la dévotion au St-Rosaire.

La vénération des Reliques et la Bénédiction du St-Sacrement cloturèrent les exercices du pieux voyage.

Mais avant de partir les pélérins entonnent le beau cantique "*Au Ciel, j'irai la voir un jour*" qu'ils enlèvent avec une foi et un enthousiasme vraiment touchants.

Le solo fut rendu par M. le Notaire Gélinas. L'accent de sa voix riche et sonore trahissait l'émotion dont son âme vibrait.

Chaque pélérin a repris le chemin de sa demeure en promettant malgré les fatigues de cette longue route, de revenir l'an prochain réchauffer leur piété, espérant trouver les mêmes consolations aux pieds de leur bonne mère du Rosaire.

YAMACHICHE

Un malheur n'arrive jamais seul. M. Josué Pelletier était venu de Chateauguay pour assister aux funérailles de sa fille, madame Joseph Ledoux. Le 8, la veille du service, il avait soupé tranquillement chez son fils, quand, en se levant de table, il mourut subitement. Le service de madame Ledoux fut remis au 10, et le père et la fille furent conduits en même temps à leur dernière demeure.

—Nous avons eu de belles courses cette semaine. Les recettes ont été satisfaisantes.

—La drague "Prince Willie", de W. J. Poupore, est à creuser la rivière Yamachiche.

—On chuchote que nos jeunes gens préparent une soirée pour le 26 juillet.

The Manufacturers Life Ins. Co.

ASSURANCES-VIE

Au-de-la de $54,000,000.00 en Cours.

Assurances souscrites depuis le 1er janvier au 1er juillet, $5,796,000.00.

La seule compagnie au Canada, donnant des primes de faveur aux abstinents.

☞On se demande maintenant, au décès d'un Industriel, Professionnel ou homme d'affaire quelqonque : "Etait-il assuré ?" Rien ne prouve mieux la sagesse de l'assurance sur la vie.

Si vous êtes sage, assurez-vous avec la Manufacturers Life Ins. Co.

ARTHUR LACHANCE,
Agent Général.

RUE LAVIOLETTE,
Les Trois-Rivières, Qué.

J. T. LACHANCE, Gérant
133 rue St-Pierre, Québec.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. MAISON FONDÉE 1871.

AUX NOUVEAUTES

Lajoie, Frère & Cie

(En face du Monument Laviolette)

122 Rue Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.

Seuls Agents pour les Patrons "Buterick"

N. B.—Nous donnons des CARTES pour CADEAUX.

L'Assortiment le plus varié et le plus complet entre Québec et Montréal.

BANQUE D'HOCHELAGA

Cultivateurs, Rentiers, Industriels et commerçant ! Voulez-vous réussir en affaires ? Voici le secret : Déposez votre argent dans une Banque d'où vous pourrez la retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quond vous en aurez besoin : LA BANQUE D'HOCHELAGA par son capital payé et son fonds de réserve considérable, vous offre ces deux garanties.

Pour juger de la solidité de LA BANQUE d'HOCHELAGA et de sa parfaite sécurité, consultez son dernier Etat Financier.

PAYEZ PAR CHEQUES. Le chèque constitue un reçu, un compte de dépôts d'épargne à la Banque d'Hochelaga facilitera vos transactions, vous évitera des pertes et vous rapportera de l'intérêt deux fois par année.

La Securite du Voyageur et son Identité sont assurées par les Mandats d'Argent, payables dans les principales villes du monde entier, au taux fixé d'avance, et émis par la

Banque d'Hochelaga
J. F. BOULAIS, Gérant.
Succursale des Trois-Rivières.

North Shore Power Co.
64 RUE DES FORGES

Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que :

Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventailles électrique à louer ou à vendre.

Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables.

Pour plus amples iuformations vous pourrez vous adresser au bureau,

64 RUE DES FORGES
RALPH. B. McDUNNOUGH,
Gérant.

Lorsque vous avez besoin d'un BANDAGE HERNIAIRE, Bas Elastiques, Bretelles, etc., venez nous voir parceque nous avons le meilleur assortiment de toutes les meilleures maisons Canadiennes et Américaines à des prix très bas.

Une chambre est réservée spécialement pour l'ajustement des Bandages Herniaires.

Les Bandes sont ajustées par des personnes compétentes donnant satisfaction sous tous rapports.

PHARMACIE WILLIAMS,
20, RUE HART, 20

P. L. CARIGNAN, Fondée en 1865 E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

26 AVE .LAVIOLETTE, Les Trois-Rivières.

NOTA—Après le mois de septembre 1909 nous retournerons à notre ancienne place d'affaires Nos. 24 et 26 rue DES FORGES.

J. E. A. HÉBERT, 5, rue DES FORGES, 5 HECTOR LESIEUR

HEBERT & LESIEUR

MARCHANDS-TAILLEURS

Hardes-Faites, Chapeaux, Fourrures, Chemises, Collets Cravates, Etc.

SPECIALITES : Sacs de Voyage et Valises.

Seuls agents des célèbres habillements MALE ATTIRE
En magasin, les meilleures marques de Chemises, dernière nouveauté.

Téléphone Bell 289 Les TROIS-RIVIÈRES